

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2758

29 novembre 2007

SOMMAIRE

3i Cares Holdings S. à r.l.	132362	Interstyle Holding S.A.	132373
3i Esmalglass Holdings Services S.à r.l. ..	132362	Interuni S.A.	132364
Albergo S.à r.l.	132349	Japan Property Holdco S.à r.l.	132374
Amaranth Advisors (Luxembourg) S.à r.l.	132338	Larrivet Holding S.A.	132352
Bodhi Holdings S.A.	132380	Lars Mürbeck Consulting GmbH	132374
Borasco Holding S.à r.l.	132384	Loparco S.A.	132372
Broadstreet Continental Finance S.à r.l.	132347	Maraite Parkett GmbH	132371
Broadstreet of Münsbach S.à r.l.	132349	MetaldyneLux Holding S.à r.l.	132384
Canephora S.à r.l.	132372	Monsun S.à r.l.	132382
CERE II B Co-Invest S.à r.l.	132347	Nobileo Holding S.à r.l.	132383
CEREP III Eastern S.à r.l.	132347	NREP Transactions Holding 5 S.à r.l. ...	132381
Compagnie Luxembourgeoise de Finance- ment de Commerces	132383	Oberweis	132348
CSN Export S.à.r.l.	132380	Paintbox S.A.	132373
Diama SCI	132368	Parisian Property Partners S. à r.l.	132350
DREYER RUPPERT REAL ESTATE S.A. Development & Investment	132372	Parlino S.A.	132373
Ech 2 (HW, Frankfurt) S.à r.l.	132361	Passage s.à r.l.	132374
Enthopar S.à r.l.	132380	Private Equity Partners (Lux) S.A.	132381
Eurofund Investments Taunton S.à r.l. ..	132339	Quattrop S.à r.l.	132348
Finint S.A.	132382	Rasmus Investments S.à r.l.	132338
F.M. - Immo S.C.l.	132371	RE&F S.A.	132350
Gero Investments Lux S.à.r.l.	132339	Santander European Investments Lux S.à r.l.	132352
GSC European Mezzanine Luxembourg III S.à.r.l.	132384	S.E.C. Finance S.A.	132361
GSC European Mezzanine Luxembourg I S.à r.l.	132382	S.E.C. Luxembourg S.A.	132371
		Solorun	132351
		Vodafone Luxembourg 5 S.à.r.l.	132375
		Wood, Appleton, Oliver & Co S.A.	132381

Amaranth Advisors (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 105.802.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 49242 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007131577/211/11.

(070152126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Rasmus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 114.752.

L'an deux mille sept, le vingt et un septembre.

Par-devant Nous, Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

RASMUS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.753, représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé.

(I) La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

(II) La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La partie comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée RASMUS INVESTMENTS S.à.r.l., une société de droit luxembourgeois, avec son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.752, et constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 février 2006, publié au Mémorial C numéro 984 du 19 mai 2006 (la «Société»).

(III) La partie comparante reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis à L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall.
2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.
3. Divers.

a alors requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis à L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en conformité avec la résolution qui précède, l'Associé unique décide de modifier l'article cinq des statuts comme suit:

Version anglaise:

«The registered office is established in the municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.»

Version française:

«Le siège social est établi dans la commune de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.»

Troisième résolution

L'associé unique constate le changement de l'adresse professionnelle du gérant à savoir Monsieur Olivier Dorier qui est désormais L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à six cent cinquante euros.

Dont acte fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 octobre 2007, Relation: GRE/2007/4239. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 novembre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007131431/231/58.

(070152367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Gero Investments Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.300.700,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 115.006.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007131593/242/13.

(070152183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Eurofund Investments Taunton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 92, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 133.047.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the eighth day of October.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EXMOOR HOLDINGS S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 92, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, and being registered under number B125.594,

represented by Mr Mathieu Gangloff, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, by virtue of a proxy given on 8 October 2007.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name EUROFUND INVESTMENTS TAUNTON S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

3.2. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies in which it has a direct or indirect interest to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General Meetings of Shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. The general meeting of members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

Subscription - Payment

Thereupon, EXMOOR HOLDINGS S.à r.l., pre-named and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred euro.

Resolutions of the Sole Shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following is appointed as manager of the Company for an indefinite period:
- Ian Andrew Sandford, born on 29 January 1963 in Exeter (UK), residing at 18, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg .
2. The registered office of the Company is set at 92, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le huit octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EXMOOR HOLDINGS S.à r.l., une société constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 92, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, immatriculée sous le numéro B 125.594,

Ici représentée par Monsieur Mathieu Gangloff, ayant son adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 8 octobre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination EUROFUND INVESTMENTS TAUNTON S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des

emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société dans laquelle elle détient un intérêt direct ou indirect, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'(ne) est(sont) pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature de tout gérant, ou, par la signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée Générale des Associés**Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts;

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, EXMOOR HOLDINGS S.à r.l., prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille neuf cent euros.

Décisions de l'Associé Unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- Ian Andrew Sandford, né le 23 janvier 1963 à Exeter (Grande-Bretagne), et résidant au 18, rue Jean L'AveugLe, L-1148 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 92, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Gangloff, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, Relation: LAC/2007/31353. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007131860/242/404.

(070152160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

CERE II B Co-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 122.262.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 47650 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007131586/211/11.

(070151947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

CEREP III Eastern S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 118.378.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 48528 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007131588/211/11.

(070151893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Broadstreet Continental Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 90.255.

Extrait des résolutions prises par l'Associé unique de la Société en date du 7 août 2007

En date du 7 août 2007, l'Associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Jeffrey Ronald Underwood de son mandat de gérant A de la Société avec effet au 7 août 2007;
- d'accepter la démission de Monsieur George Lloyd Darvel de son mandat de gérant A de la Société avec effet au 7 août 2007;
- d'accepter la démission de Monsieur Joseph Fitzsimmons de son mandat de gérant A de la Société avec effet au 7 août 2007;
- d'accepter la démission de Monsieur David Bullington de son mandat de gérant A de la Société avec effet au 7 août 2007;
- de nommer Monsieur John Wayne Ehrte, né le 15 mai 1959 à Indianapolis, Indiana, Etats-Unis, ayant comme adresse professionnelle: 702, Southwest 8th street, AR 72716-0 Bentonville, Etats-Unis, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet au 7 août 2007 et ce pour une durée indéterminée;
- de nommer Monsieur Alan Flowers, né le 1^{er} octobre 1963 à Lima, Pérou, ayant comme adresse professionnelle: 702, Southwest 8th street, AR 72716-0 Bentonville, Etats-Unis, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet au 7 août 2007 et ce pour une durée indéterminée;
- de nommer Madame Sandra Ragland, née le 3 octobre 1953 à Oklahoma City, Oklahoma, Etats-Unis, ayant comme adresse professionnelle: 702, Southwest 8th street, AR 72716-0 Bentonville, Etats-Unis, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet au 7 août 2007 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Jeffrey J. Gearhart
- Monsieur Michael Robert Kidd
- Monsieur Charles Holley
- Monsieur Anthony George
- Monsieur John Wayne Ehrie
- Monsieur Alan Flowers
- Madame Sandra Ragland

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

BROADSTREET CONTINENTAL FINANCE S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2007131683/250/41.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00588. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Oberweis, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 1, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 46.453.

Convention de cession de parts sociales

Entre les soussignés:

Monsieur Jeff Oberweis, maître pâtissier-confiseur, né à Luxembourg le 11 mars 1965 demeurant à L-6955 Rodembourg, 28, rue de Wormeldange, ci-après dénommé le cédant

et

LENI S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-6955 Rodembourg, 28, rue de Wormeldange, dûment représentée à cet effet par ses administrateurs, Monsieur Pierre Oberweis et Monsieur Tom Oberweis ci-après dénommée le cessionnaire

Il a été exposé ce qui suit:

Le cédant déclare détenir quatre cent (400) parts sociales de la société OBERWEIS SARL, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 1, rue Guillaume Kroll

Il a été convenu ce qui suit:

Le cédant cède au cessionnaire qui accepte quatre cent (400) parts sociales qu'il détient sur la société OBERWEIS SARL à un prix d'un million neuf cent vingt mille euros (1.920.000,- EUR), soit 4.800,- EUR par part sociale.

Le transfert de propriété des parts sociales se fait à la date de ce jour pour l'ensemble des droits et obligations attachés à la propriété des parts sociales.

Le cédant fera procéder aux formalités légales de publicité de cette cession.

La présente convention s'appliquera de plein droit aux ayants cause des parties.

Les termes de la présente convention sont régis par la loi luxembourgeoise.

Compétence est donnée aux tribunaux de Luxembourg-Ville pour tous litiges en relation avec la présente convention.

Fait à Luxembourg en autant d'exemplaires que de parties, le 8 octobre 2007.

<i>Le cédant</i>	<i>Le cessionnaire</i>	Bon pour acceptation de la cession
J. Oberweis	LENI S.A.	OBERWEIS SARL
	P. Oberweis / T. Oberweis	P. Oberweis / T. Oberweis

Référence de publication: 2007131725/802/33.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06791. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Quattrop S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 79.046.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007131610/220/12.

(070152035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Albergo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 16.000.000,00.**Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 93.556.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

H. Hellinckx
Notaire

Référence de publication: 2007131590/242/13.

(070152241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Broadstreet of Münsbach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 473.888.500,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 90.780.*Extrait des résolutions prises par l'Associé unique de la Société en date du 7 août 2007*

En date du 7 août 2007, l'Associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Jeffrey Ronald Underwood de son mandat de gérant A de la Société avec effet au 7 août 2007;
- d'accepter la démission de Monsieur George Lloyd Darvel de son mandat de gérant A de la Société avec effet au 7 août 2007;
- d'accepter la démission de Monsieur Joseph Fitzsimmons de son mandat de gérant A de la Société avec effet au 7 août 2007;
- d'accepter la démission de Monsieur David Bullington de son mandat de gérant A de la Société avec effet au 7 août 2007;
- de nommer Monsieur John Wayne Ehrie, né le 15 mai 1959 à Indianapolis, Indiana, Etats-Unis, ayant comme adresse professionnelle: 702, Southwest 8th street, AR 72716-0 Bentonville, Etats-Unis, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet au 7 août 2007 et ce pour une durée indéterminée;
- de nommer Monsieur Alan Flowers, né le 1^{er} octobre 1963 à Lima, Pérou, ayant comme adresse professionnelle: 702, Southwest 8th street, AR 72716-0 Bentonville, Etats-Unis, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet au 7 août 2007 et ce pour une durée indéterminée;
- de nommer Madame Sandra Ragland, née le 3 octobre 1953 à Oklahoma City, Oklahoma, Etats-Unis, ayant comme adresse professionnelle: 702, Southwest 8th street, AR 72716-0 Bentonville, Etats-Unis, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet au 7 août 2007 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Jeffrey J. Gearhart
- Monsieur Michael Robert Kidd
- Monsieur Charles Holley
- Monsieur Anthony George
- Monsieur John Wayne Ehrie
- Monsieur Alan Flowers
- Madame Sandra Ragland

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

BROADSTREET OF MUNSBACH S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2007131682/250/41.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00589. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

Parisian Property Partners S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 102.150,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 106.028.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007131596/242/13.

(070152186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2007.

RE&F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 132.635.

L'an deux mille sept, le douze octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville,

A comparu:

- Monsieur Carlo Santoiemma, né le 25 mars 1967 à Matera (Italie), employé privé, demeurant professionnellement au 7, rue Thomas Edison à L-1445 Strassen,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée RE&F S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 10, avenue Guillaume, en voie d'inscription au R.C.S. Luxembourg, constituée aux termes d'un acte reçu en date du 26 septembre 2007, en voie de publication au Mémorial C,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 11 octobre 2007,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1) Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 32.000,- (trente-deux mille Euros), représenté par 3.200 (trois mille deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune.

2) Qu'aux termes de l'alinéa 3 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à EUR 50.000.000,- (cinquante millions d'Euros), représenté par 5.000.000,- (cinq millions) d'actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune,

et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 5 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 26 septembre 2012, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, pour le cas où l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

3) Que dans sa réunion du 11 octobre 2007, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation de capital jusqu'à concurrence de EUR 1.200.000,- (un million deux cent mille Euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 32.000,- (trente-deux mille Euros) à EUR 1.232.000,- (un deux cent trente-deux mille Euros),

par la création de 120.000 (cent vingt mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire de la société, savoir Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant professionnellement à Strassen, a utilisé son droit de souscription préférentiel pour souscrire au prorata de l'action qu'il détient, au profit de l'actionnaire majoritaire, avec des fonds appartenant à ce dernier,

a décidé d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par l'actionnaire majoritaire, savoir la société anonyme de droit italien SOCIETA' PER AMMINISTRAZIONI FIDUCIARIE SPAFID SOCIETA' PER AZIONI», avec siège social à Milan (I), Via Filodrammatici n. 10, code fiscal et numéro d'inscription au registre de Milan 00717010151.

4) La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de EUR 1.200.000,- (un million deux cent mille Euros) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5) Que suite à la réalisation de l'augmentation ci-dessus, le capital se trouve porté à EUR 1.232.000,- (un million deux cent trente-deux mille Euros),

de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 1.232.000,- (un million deux cent trente-deux mille Euros), représenté par 123.200 (cent vingt-trois mille deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués approximativement à EUR 14.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Santoiemma, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, LAC/2007/31.743. — Reçu 12.000 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007132411/208/74.

(070153311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2007.

Solorun, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 116.767.

EXTRAIT

Il résulte de trois cessions de parts que la société régie par les lois de Panama FERMONT INTERNATIONAL Corp (N° du Registre 105) a acquis:

- 70 (soixante-dix) parts sociales de DINKEL CAPITAL S.A.,
- 70 (soixante-dix) parts sociales de NEMARK ASSETS INC et,
- 70 (soixante-dix) parts sociales de BAY SPRINGS.

de la société à responsabilité limitée SOLORUN, avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 116.767.

Luxembourg-Eich, le 20 septembre 2007.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

Référence de publication: 2007132239/206/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI05153. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Larrivet Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 78.477.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 31 mars 2006 au siège social

Il a été décidé ce qui suit:

- de reconduire les mandats des administrateurs actuels pour une nouvelle période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

- de nommer FIDALPHA S.A., RCS Luxembourg n ° B 114.321, 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg comme nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Les mandats des administrateurs et du nouveau Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2012.

Le conseil d'administration se compose donc comme suit: Madame Véronique Wauthier et Messieurs Serge Tabery et Didier Schönberger.

Le Commissaire aux Comptes est FIDALPHA S.A.

Pour extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007132230/322/24.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00346. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Santander European Investments Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 133.110.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-ninth of October.

Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY CATALUÑA S.A., under number CIF A-84928035 a company governed by Spanish law «Sociedad Anonima» (a shareholding company) with a share capital of € 100,000,000.- whose registered offices are at Bodilla del Monte (Madrid), Avenida Cantabria s/n, Ciudad Grupo Santander, incorporated at the commercial Registry of Madrid under volume 23569 Book: 0 folio: 80 section 8 Page M-422932,

here represented by Mr Mathieu Laurent, avocat, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given on 29 October 2007;

- REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 1 S.A., under number CIF A 84927250 a company governed by Spanish law «Sociedad Anonima» (a shareholding company) with a share capital of € 100,000,000.- whose registered offices are at Bodilla del Monte (Madrid), Avenida Cantabria s/n, Ciudad Grupo Santander, incorporated at the commercial Registry of Madrid under volume 23569 Book: 0 folio: 80 section 8 Page: M-422931,

here represented by Mr Mathieu Laurent, previously named, by virtue of one proxy given on 29 October 2007; and

- REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 2 S.A., under number CIF A 84925288 a company governed by Spanish law «Sociedad Anonima» (a shareholding company) with a share capital of € 100,000,000.- whose registered offices are at Bodilla del Monte (Madrid), Avenida Cantabria s/n, Ciudad Grupo Santander, incorporated at the commercial Registry of Madrid under volume 23569 Book: 0 folio: 59 section 8 Page: M-422930,

here represented by Mr Mathieu Laurent, previously named, by virtue of one proxy given on 29 October 2007.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name SANTANDER EUROPEAN INVESTMENTS LUX S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the

«Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of Properties through wholly owned subsidiaries or intermediate vehicles (including but not limited to companies, partnerships, trusts, special purpose vehicles), by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may indirectly invest in a portfolio of European real estate properties which may include, without limitation, retail, office, commercial, industrial, residential or other properties, development land (the «Properties» and individually referred to as the «Property») as well as Properties' related assets (the «Properties Related Assets»).

3.3 The Company may indirectly acquire interests in Properties or Properties Related Assets through interests in companies and/or by participating in partnerships, trusts, special purpose vehicles, intermediate vehicles, joint ventures, co-investment arrangements, minority positions and listed investments, collective investment schemes or other arrangements whose main activity, directly or indirectly, is in any one or more of the following: investing in, dealing in, leasing, developing or redeveloping or otherwise exploiting Property or whose principal assets are Property or interests over Property such as option contracts, associated rights contracts or other such contracts and shall also include property management/administration companies established to manage/administer particular properties or parts thereof.

3.4 The Company may enter into, directly or through intermediate vehicles, joint venture co-investment, development, redevelopment, refurbishment or similar contractual arrangements with the intention of maximising returns.

3.5 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which the Company's ultimate mother companies (for the time being REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY CATALUÑA S.A, REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 1 S.A. AND REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 2 S.A.) directly or indirectly wholly own the share capital and the voting rights (hereafter referred to as the «Group Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any hedging transaction and debt management technique (1) for speculation purpose but with the objective of reducing or eliminating risk and (2) any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security; and
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Group Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law.

3.7 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at fifty-four thousand euro (EUR 54,000.-) represented by fifty-four thousand (54,000) shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 The Shares shall only be in registered form. The share register shall be maintained at the registered office of the Company.

5.3 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.4 All Shares will have equal rights.

5.5 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law, provided that the Company may not oblige any Shareholder to repurchase Shares.

5.6 The Company may not impose limitations on repurchases of Shares requested by Shareholders.

5.7 The Company may not impose a minimum investment amount or a minimum shareholding.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by a single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter the «Board of Managers»)

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

9.3 Notwithstanding anything herein to the contrary, the Company may not execute any contract for service of an amount of more than one hundred thousand euro (EUR 100,000.-) deed of sale or any analogous documents, may not provide guarantees, borrow or incur leverage or enter into any arrangement whereby the assets of the Company are pledged, mortgaged or charged unless the Board of Managers unanimously agree to do so at a meeting of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers or by the joint signature of two managers.

Art. 11. Delegation and agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers or any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers or any two managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of Shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Subject to Article 13.1 above, collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable Law

Art. 17. Applicable Law.

17.1 Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first financial year will begin on the date of the incorporation of the Company and will end on 31 December 2008.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

	Shares
REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY CATALUÑA S.A.	18,000
REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 1 S.A.	18,000
REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 2 S.A.	18,000
Total:	<u>54,000</u>

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of fifty-four thousand Euro (EUR 54,000.-) corresponding to a share capital of fifty-four thousand Euro (EUR 54,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about three thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers of the Company:

- Mr Carlos Zamora Alcáñiz, a Spanish national, born on 3 April 1972 in Madrid, Spain, whose professional address is at Avenida de Cantabria s/n, Edificio Pinar. Boadilla del Monte, 28660 Madrid;

- Mr Hille-Paul Schut, born on 29 September 1977 in Gravenhage, The Netherlands, whose professional address is at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr Didier Oth, born on 7 November 1959 in Arlon, Belgium, whose professional address is at 43, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 16, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY CATALUÑA S.A., sous le numéro CIF A-84928035 une société régie selon les lois espagnoles «Sociedad Anonima» ayant un capital social d'un montant de € 100.000.000,- dont le siège social est à Bodilla del Monte (Madrid), Avenida Cantabria s/n, Ciudad Grupo Santander, constituée auprès du registre de commerce de Madrid sous les références suivantes volume 23569 Livre: 0 folio: 80 section 8 Page M-422932,

ici représentée par Monsieur Mathieu Laurent, avocat, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée en date du 29 octobre 2007;

- REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 1 S.A., sous le numéro CIF A 84927250 une société régie selon les lois espagnoles «Sociedad Anonima» ayant un capital social d'un montant de € 100.000.000,- dont le siège social est à Bodilla del Monte (Madrid), Avenida Cantabria s/n, Ciudad Grupo Santander, constituée auprès du registre de commerce de Madrid sous les références suivantes volume 23569 Livre: 0 folio: 80 section 8 Page: M-422931,

ici représentée par Monsieur Mathieu Laurent, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 octobre 2007; and

- REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 2 S.A., sous le numéro CIF A 84925288 une société régie selon les lois espagnoles «Sociedad Anonima» ayant un capital social d'un montant de € 100.000.000,- dont le siège social est à Bodilla del Monte (Madrid), Avenida Cantabria s/n, Ciudad Grupo Santander, constituée auprès du registre de commerce de Madrid sous les références suivantes volume 23569 Livre: 0 folio: 59 section 8 Page: M-422930,

ici représentée par Monsieur Mathieu Laurent, prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 octobre 2007.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} .- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de SANTANDER EUROPEAN INVESTMENTS LUX S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, indirectement de Propriétés au moyen de filiales détenues à 100% ou de véhicules intermédiaires (incluant mais n'étant pas limités aux sociétés, partnerships, trust, et véhicules à objectif particulier) par tous moyens et d'administrer, développer et gérer de telle détention d'intérêts ou de participations.

3.2 La Société pourra investir indirectement dans un portefeuille de propriétés immobilières européennes qui pourront inclure, sans limitation, commerce, bureau, propriétés commerciales, industrielles, résidentielles ou autres, terrain d'aménagement (les «Propriétés») et individuellement la «Propriété») comme de tout actifs liés aux Propriétés (les «Actifs Liés aux Propriétés»)

3.3 La Société pourra acquérir indirectement des intérêts dans des Propriétés ou des Actifs Liés aux Propriétés au moyen de participations dans des sociétés et/ou au moyen de participations dans des partnerships, trust, et véhicules à objectif particulier, véhicules intermédiaires, joint-ventures, arrangements de co-investissement, positions minoritaires et investissements cotés, projets d'investissement collectif ou autres arrangements dont l'activité principale correspond, directement ou indirectement, à l'une ou plusieurs des activités suivantes: investir, négocier, donner à bail, développer ou re-développer ou autrement exploiter la Propriété ou dont les actifs principaux sont la Propriété ou des intérêts sur la Propriété tels que des contrats d'option, des contrats de droits associés ou tels autres contrats et doit aussi inclure des sociétés de gestion/administration de propriété, établies pour gérer/administrer des propriétés particulières ou des parties de telles propriétés.

3.4 La Société pourra conclure, directement ou au moyen de véhicules intermédiaires, sociétés de co-investissement, des conventions de développement, de re-développement, de rénovation ou tous arrangements contractuels similaires avec l'intention de rendements maximum.

3.5 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles la société mère de la Société (pour l'instant, REAL

ESTATE INVESTMENT SOCIETY CATALUÑA S.A, REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 1 S.A. et REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 2 S.A.) détient directement ou indirectement intégralement le capital social et les droits de vote (ci-après reprises comme les «Sociétés du Groupe»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.6 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération de couverture et technique de gestion de la dette (1) dans un but de spéculation mais dans le but de réduire ou d'éliminer les risques et (2) toute transaction qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante; et

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés du Groupe dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.7 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à cinquante-quatre mille euros EUR (54.000,-) représenté par cinquante-quatre mille (54.000) parts sociales (les «Parts Sociales») d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Les Parts Sociales seront uniquement nominatives. Le registre des parts sociales sera tenu au siège social de la Société.

5.3 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi, à condition que la Société ne puisse obliger un associé à racheter ses Parts Sociales.

5.6 La Société ne pourra pas imposer de limitations aux rachats des Parts Sociales requis par les Associés.

5.7 La Société ne pourra pas imposer un montant minimum d'investissement ou une détention de capital minimum.

Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II.- Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

9.3 Indépendamment de toute disposition contraire dans les présents Statuts, la Société ne pourra pas exécuter tout contrat de service d'un montant de plus de cent mille euros (EUR 100.000,-), tout acte de vente ou tous documents analogues, ne pourra pas fournir de garanties, emprunter ou subir d'effet de levier ou entrer dans un arrangement dans lequel les actifs de la Société sont gagés, hypothéqués à moins que le Conseil de Gérance s'accorde de façon unanime pour le faire au cours d'une réunion du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance ou par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 11. Délégation et agent du Gérant Unique et du Conseil de Gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance ou deux gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance ou deux gérants déterminera(ont) les responsabilités et la rémunération quelconque (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des Associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des Associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Sous réserve de l'Article 13.1 ci-dessus, les décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quart du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requiert l'unanimité.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Parts Sociales
REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY CATALUÑA S.A.	18.000
REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 1 S.A.	18.000
REAL ESTATE INVESTMENT SOCIETY 2 S.A.	18.000
Total:	<u>54.000</u>

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de cinquante-quatre mille Euros (EUR 54.000,-) correspondant à un capital de cinquante-quatre mille Euros (EUR 54.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trois mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparants précités, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société:

- Monsieur Carlos Zamora Alcáñiz, né le 3 avril 1972 à Madrid, Espagne, demeurant professionnellement à Avenida de Cantabria s/n, Edificio Pinar. Boadilla del Monte, 28660 Madrid;
 - Monsieur Hille-Paul Schut, né le 29 septembre 1977 à Gravenhage, Pays Bas, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
 - Monsieur Didier Oth, né le 7 novembre 1959 à Arlon, Belgique, demeurant professionnellement au 43, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2) Le siège social de la Société est établi au 16, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Laurent, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 novembre 2007, Relation: EAC/2007/13595. — Reçu 540 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 novembre 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007132443/239/496.

(070153142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2007.

S.E.C. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 104.730.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions du conseil d'administration de S.E.C. FINANCE S.A. («la Société») prises à l'unanimité le 18 octobre 2007 que:

Le siège social de la Société est transféré du 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange au 177, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange avec effet au 1^{er} novembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour S.E.C. FINANCE S.A.

LG@VOCATS

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2007132274/1053/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK01051. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070153020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Ech 2 (HW, Frankfurt) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.550,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.509.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007132287/242/13.

(070152657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

**3i Cares Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. 3i Esmalglass Holdings Services S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 114.733.

In the year two thousand and seven, on the seventh of August.
Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) 3i EUROPARTNERS Va LP, a limited partnership incorporated under the laws of England, having its registered office at 16, Palace street, London, SW1E 5JD United-Kingdom; and

2) 3i EUROPARTNERS Vb LP, a limited partnership incorporated under the laws of England, having its registered office at 16, Palace street, London, SW1E 5JD United-Kingdom;

all hereby represented by Olivier Too, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given in London on 3 August 2007.

(each a Shareholder and together the Shareholders).

The Shareholders appear in their capacity as shareholders of 3i ESMALGLASS HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 114.733 (the Company), in order to hold an extraordinary general meeting (the Meeting) of the Shareholders of the Company. The Company was incorporated under Luxembourg law on 23 February 2006 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N ° 1019 of 24 May 2006. The articles of association of the Company have been amended for the last time on 10 May 2006 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations - N ° 1482 of 2 August 2006.

The proxies from the Shareholders after having been signed by the proxyholder acting on behalf of the Shareholders and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholders represent all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros), divided into 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.

II. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Change of the name of the Company to 3i CARES HOLDINGS S.à r.l.;
3. Amendment of article 4 of the articles of association of the Company (the Articles) to reflect such name change;
4. Change of the nominal value per share from EUR 25.- (twenty-five Euros) to EUR 1.- (one Euro) and subsequent increase of the number of shares from 500 (five hundred) to 12,500 (twelve thousand five hundred);
5. Amendment of article 6 of the Articles to reflect such change in the nominal value per share;
6. Power and authority given to any Manager of the Company and any lawyer of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to see on behalf of the Company to any formalities in connection with the items above; and
7. Miscellaneous.

III. that the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders of the Company represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to it in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to change the name of the Company from 3i ESMALGLASS HOLDINGS S.à r.l. to 3i Cares HOLDINGS S.à r.l.

Third resolution

The Shareholders resolve to amend article 4 of the Articles to reflect such name change so that article 4 shall henceforth read as follows:

« **Art. 4.** The Company will have the name 3i CARES HOLDINGS S.à r.l.»

Fourth resolution

The Shareholders resolve to change the nominal value of the shares from their current nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) to EUR 1.- (one Euro) and to increase of the number of shares from 500 (five hundred) to 12,500 (twelve thousand five hundred) to maintain the share capital of the Company at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros).

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend article 6 of the Articles to reflect such change in nominal value of the shares so that article 6 shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The capital is set at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) divided into twelve thousand five hundred (12,500) share quotas one Euro (1.- EUR) each.»

Sixth resolution

The Shareholders empower and authorize any manager of the Company and any lawyer of ALLEN & OVERY LUX-EMBOURG to see on behalf of the Company to any formalities in connection with the resolutions above.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,500.- (one thousand five hundred Euros).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le sept août.

Devant Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg,

Ont comparu:

1) 3i EUROPARTNERS Va LP, une société droit Anglais ayant son siège social au 16, Palace street, London, SW1E 5JD Royaume-Uni; et

2) 3i EUROPARTNERS Vb LP, une société droit Anglais ayant son siège social au 16, Palace street, London, SW1E 5JD Royaume-Uni;

ici représentées par Monsieur Olivier Too, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 3 août 2007.

(chacun un Associé et ensemble les Associés)

Les Associés se présentent dans leur capacité d'associés de 3i ESMALGLASS HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.733 (la Société), afin de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire (l'Assemblée) des associés de la Société. La Société a été constituée le 23 février 2006 en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant alors à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N ° 1019 du 24 mai 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés plus récemment le 10 mai 2006 en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, précédemment cité, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N ° 1482 du 2 octobre 2006.

Les procurations des Associés, après avoir été signées par le mandataire agissant au nom des Associés et par le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

Les Associés, tels que représentés ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. Que les Associés représentent la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à EUR 12.500.- (cent mille et cinq cents Euros), divisé en 500 (cinq cents) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq Euros);

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Changement de nom de la Société en 3i CARES HOLDINGS S.à r.l.;

3. Modification de l'article 4 des statuts de la Société pour y refléter le changement de nom de la Société;

4. Changement de la valeur nominale des actions de la Société de EUR 25.- (vingt-cinq Euros) à EUR 1.- (un Euro) et augmentation subséquente du nombre d'actions de 500 (cinq cents) à 12.500 (douze mille cinq cents);

5. Modification de l'article 6 des statuts de la Société pour y refléter le changement de valeur nominale des actions de la Société;

6. Pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société de tout avocat de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG d'accomplir pour le compte de la Société toute formalités relative au points précédents; et

7. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de renonciation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier le nom de la Société de 3i ESMALGLASS HOLDINGS S.à r.l. en 3i CARES HOLDINGS S.à r.l.

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 4 des statuts de la Société en vue de refléter le changement de nom de la Société, de sorte que l'article 4 aura la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société aura la dénomination 3i CARES HOLDINGS S.à r.l.»

Quatrième résolution

Les Associés décident de changer la valeur nominale des actions de la Société de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) à EUR 1,- (un Euro) et d'augmenter le nombre d'actions de 500 (cinq cents) à 12.500 (douze mille cinq cents) de manière à maintenir le capital social de la Société à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros).

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société en vue de refléter le changement de valeur nominale des actions de la Société, de sorte que l'article 6 aura la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de un euro (1,- EUR) chacune.»

Sixième résolution

Les Associés donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société de tout avocat de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG d'accomplir pour le compte de la Société toute formalité relative aux précédentes résolutions.

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou pour lesquels elle est responsable, en conséquence de la présente augmentation de capital, sont estimés approximativement à EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé en date des présentes, au Grand-Duché de Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: O. Too, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, LAC/2007/22655. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): R. Jungers.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007132418/5770/155.

(070153613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2007.

Interuni S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 30.250.

In the year two thousand seven, on the twenty-third day of October.

Before Us, Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

Was held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the public limited liability holding company INTERUNI S.A. a société anonyme holding incorporated under Luxembourg law having its registered office in L-1840 Luxembourg, 11b, boulevard Joseph II

incorporated by a deed of M^e Frank Baden, then notary residing in Luxembourg, on March 15th, 1989, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Number 214 of August 5th, 1989

amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary on June 30, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1756 of September 20, 2006

registered at the companies and trade register of Luxembourg under section B number 30.250

The meeting was opened at and was presided by Mrs Véronique Wauthier, lawyer, residing professionally in Luxembourg

The Chairman appointed as secretary Mrs Cristina Floroiu, private employee, residing professionally in Luxembourg

The meeting elected as scrutineer Miss Estelle Matera, private employee, residing professionally in Luxembourg

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Ending of the financial year on October 23rd, 2007 and approval of interim accounts for the period from January 1st, 2007 to October 23rd, 2007;

2. Resignation of the directors and of the auditor; discharge;

3. Transfer of the statutory and administrative registered office of the company from Luxembourg to East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd floor, Panama, Republic of Panama with maintenance of the legal personality of the company without discontinuance, even on a tax point of view;

4. Change of the articles of association so that the company's articles of association comply with the regulations governing stock corporations pursuant to the provisions of the General Corporation Law of the Republic of Panama and approval of the new articles of association a copy of which is attached, this exhibit constituting part of this resolution;

5. Decision to simultaneously continue the existence of the company under the jurisdiction of the territory of the Republic of Panama under the name INTERUNI S.A.;

6. Appointment of Mr Edgardo Eloy Diaz, Mrs Maria Vallarino A. and Mr Fernando A. Gil as new directors; of Mr Edgardo Eloy Diaz as President, Mrs Maria Vallarino A. as Secretary and Mr Fernando A. Gil as Treasurer;

7. Appointment of ALEMAN, CORDERO, GALINDO & LEE domiciled at East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd Floor, Panama, Republic of Panama as registered agent of the company in the Republic of Panama and authorisation granted to ALEMAN, CORDERO, GALINDO & LEE to give notice to the Registrar of Companies in the Republic of Panama that the Articles of Continuation should become effective and perform all formalities in respect of this registered office transfer; special power granted to Mr Andres M. Sanchez and Mr John B. Foster to approve and sign the new Articles;

8. Various.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been initialled ne varietur by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) The attendance list shows that the whole capital of the company is present or represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda. The shareholders present or represented acknowledge and confirm the statements made by the chairman.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions which were all adopted by unanimous vote.

First resolution

The General Meeting decided to end the financial year on October 23rd, 2007, date of transfer, and to approve the interim accounts for the period from January 1st, 2007 to October 23rd, 2007.

Second resolution

The General Meeting decided to accept the resignation of the directors and of the auditor and to grant them full discharge for their mandates

Third resolution

The General Meeting decided to transfer the statutory and the administrative registered office of the company from Luxembourg to East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd floor, Panama, Republic of Panama with maintenance of the legal personality of the company without discontinuance, even on a tax point of view.

Fourth resolution

The General Meeting decided to change the articles of association so that the company's articles of association comply with the regulations governing stock corporations pursuant to the provisions the General Corporation Law of the Republic of Panama and to approve the new articles of association, a copy of which will remain attached to the present deed after having been initialled *ne varietur* by the undersigned notary and the members of the office.

Fifth resolution

The General Meeting decided to simultaneously continue the existence of the company under the jurisdiction of the territory of the Republic of Panama under the name INTERUNI S.A.

Sixth resolution

The General Meeting decided to appoint:

a.- as new directors:

- Mr Edgardo Eloy Diaz,

- Mrs Maria Vallarino A. and

- Mr Fernando A. Gil

b.- as president: Mr Edgardo Eloy Diaz

c.- as secretary: Mrs Maria Vallarino A. and

d.- as treasurer: Mr Fernando A. Gil;

Seventh resolution

The General Meeting decided to appoint ALEMAN, CORDERO, GALINDO & LEE domiciled at East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd Floor, Panama, Republic of Panama as registered agent of the Company in the Republic of Panama and to grant authorisation to ALEMAN, CORDERO, GALINDO & LEE to give notice to the Registrar of Companies in the Republic of Panama that the Articles of Continuation should become effective and perform all formalities in respect of this registered office transfer. Special power is granted to Mr Andres M. Sanchez and Mr John B. Foster to approve and sign the new Articles

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned at

Valuation

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,300.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding INTERUNI S.A. une société anonyme holding de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 11b, boulevard Joseph II constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg le 15 mars 1989, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 214 du 5 août 1989

modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 30 juin 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1756 du 20 septembre 2006

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 30.250

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à heures sous la présidence de Madame Véronique Wauthier, avocat à la cour, demeurant professionnellement à Luxembourg

La présidente nomme comme secrétaire Madame Cristina Floroiu, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Estelle Matera, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, la présidente déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Clôture de l'exercice social au 23 octobre 2007 et approbation de comptes intérimaires pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 23 octobre 2007;

2. Démission des administrateurs et du commissaire aux comptes; décharge;

3. Transfert du siège social statutaire et administratif de la société de Luxembourg au East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd floor, Panama, République de Panama avec maintien de la personnalité juridique de la société sans interruption même d'un point de vue fiscal;

4. Modification des statuts en vue d'adopter des statuts conformes aux dispositions régissant les sociétés en accord avec les dispositions de la loi générale sur les sociétés de la République de Panama et approbation des nouveaux statuts dont copie jointe, cette annexe faisant partie intégrante de cette décision;

5. Décision de continuer simultanément l'existence de la société sous la juridiction du territoire de la République de Panama sous la dénomination INTERUNI S.A.;

6. Désignation de Monsieur Edgardo Eloy Diaz, Madame Maria Vallarino A. et Monsieur Fernando A. Gil en, qualité de nouveaux administrateurs; de Monsieur Edgardo Eloy Diaz en qualité de Président,

Madame Maria Vallarino A. en qualité de secrétaire et Monsieur Fernando A. Gil en qualité de Trésorier;

7. Désignation de ALEMAN, CORDERO, GALINDO & LEE avec siège social à East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd Floor, Panama, République de Panama en qualité d'agent domiciliaire de la société dans la République de Panama et autorisation conférée à ALEMAN, CORDERO, GALINDO & LEE de notifier au Registre des Sociétés dans la République de Panama de ce que les «statuts de continuation» (Articles of Continuation) deviennent effectifs et d'accomplir toutes formalités liées au transfert du siège social; accord particulier donné à Messieurs Andres M. Sanchez et John B. Foster pour approuver et signer les nouveaux statuts;

8. Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) La présidente constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

La présidente soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de clôturer l'exercice social au 23 octobre 2007, date du transfert, et d'approuver les comptes intérimaires pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 23 octobre 2007.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et leur confère pleine et entière décharge pour leur mandat.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social statutaire et administratif de la société de Luxembourg au East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd floor, Panama, République de Panama avec maintien de la personnalité juridique de la société sans interruption même d'un point de vue fiscal.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier les statuts en vue d'adopter les statuts conformément aux dispositions régissant les sociétés en accord avec les dispositions de la loi générale sur les sociétés de la République de Panama et d'approuver les nouveaux statuts dont copie restera annexée aux présentes après avoir été paraphée ne varietur par le notaire instrumentant et les membres du bureau, cette annexe faisant partie intégrante de cette décision.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de continuer simultanément l'existence de la société sous la juridiction du territoire de la République de Panama sous la dénomination INTERUNI S.A.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale désigne comme:

- a.- nouveaux administrateurs:
- Monsieur Edgardo Eloy Diaz,
- Madame Maria Vallarino A. et
- Monsieur Fernando A. Gil
b.- président: Monsieur Edgardo Eloy Diaz
c.- secrétaire: Madame Maria Vallarino A. et
d.- trésorier: Monsieur Fernando A. Gil

Septième résolution

L'Assemblée Générale désigne ALEMAN, CORDERO, GALINDO & LEE avec siège social à East 53,d Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd Floor, Panama, République de Panama en qualité d'agent domiciliataire de la société dans la République de Panama et autorise ALEMAN, CORDERO, GALINDO & LEE à notifier au Registre des Sociétés dans la République de Panama de ce que les «statuts de continuation» (Articles of Continuation) deviennent effectifs et d'accomplir toutes formalités liées au transfert du siège social; accord particulier est donné à Messieurs Andres M. Sanchez et John B. Foster pour approuver et signer les nouveaux statuts

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à heures.

Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.300,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée aux comparants à Luxembourg, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. Wauthier, C. Floriou, E. Matera, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, LAC/2007/32684. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 26 octobre 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007132334/206/202.

(070152817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Diama SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7240 Bereldange, 85, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg E 3.775.

STATUTS

L'an deux mille sept, le quatre octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Mademoiselle Sonia Maria Ramada Dias, employée privée, née le 21 novembre 1979 à Luxembourg, demeurant à L-7240 Bereldange, 85, route de Luxembourg, ici représentée par Monsieur Fernando Gomes Maciel, ci-après dénommé, en vertu d'une procuration lui délivrée à Bereldange le 1^{er} octobre 2007;

2) Monsieur Fernando Gomes Maciel, agent immobilier, né le 12 septembre 1976 à Luxembourg, demeurant à L-5810 Hesperange, 45A, rue de Bettembourg.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités du timbre et de l'enregistrement

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société civile immobilière qu'ils déclarent constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société civile immobilière, sous la dénomination de DIAMA SCI, société civile immobilière.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition, la vente ainsi que la gestion et l'administration d'immeubles au Luxembourg et à l'étranger.

La société peut en outre, dans le cadre de son activité, accorder hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale extraordinaire.

Art. 4. Le siège de la société est établi à Bereldange.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés réunis en assemblée générale.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de cinq cents euros (500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cinq euros (5,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Mademoiselle Sonia Maria Ramada Dias, prénommée, cinquante parts sociales;	50
2) Monsieur Fernando Gomes Maciel, prénommé, cinquante parts sociales;	50
Total: cent parts sociales:	100

Toutes ces parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cents euros (500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 6. La cession des parts s'opérera par un acte authentique ou sous seing privé, en observant l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs et pour cause de mort à un tiers non-associé que moyennant l'agrément unanime de tous les associés survivants, qui disposent d'un droit de préemption sur les parts délaissées par l'associé décédé. A défaut d'entente sur le prix de cession, celui-ci sera fixé par voie d'expertise. Si le cédant et le cessionnaire ne peuvent trouver un accord sur le choix de l'expert, celui-ci sera désigné par les arbitres dont mention à l'article 18 des statuts.

Elles ne pourront être cédées à des tiers non-associés qu'après l'agrément donné en assemblée générale de tous les associés.

Art. 7. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code Civil.

Art. 9. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs de ses associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers ou ayants cause de l'associé ou des associés décédés, sous réserve de ce qui est prévu par les dispositions de l'article 6 des statuts.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un ou de plusieurs des associés ne mettra pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de déconfiture ou de faillite.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis d'une ou de plusieurs parts sont tenus, pour l'exercice de leur droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions prise par l'assemblée générale des associés.

Art. 10. La société est gérée par un ou plusieurs associés-gérants nommés par l'assemblée qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

En cas de décès, de démission ou d'empêchement d'un des associés-gérants, il sera pourvu à son remplacement par décision des associés.

Art. 11. Le ou les associés-gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et faire ou autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Le ou les gérants peuvent acheter et vendre tous immeubles, contracter tous prêts et consentir toutes hypothèques. Ils administrent les biens de la société et ils la représentent vis-à-vis des tiers et toutes administrations; ils consentent, acceptent et résilient tous baux et locations, pour le terme et aux prix, charges et conditions qu'ils jugent convenables. Ils touchent les sommes dues à la société à tel titre et pour la cause que ce soit. Ils paient toutes celles qu'elle peut devoir ou en ordonnent le paiement.

Ils règlent et arrêtent tous comptes avec tous créanciers et débiteurs. Ils exercent toutes les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant.

Ils autorisent aussi tous traités, transactions, compromis, tous acquiescements et désistements, ainsi que toutes subrogations, prêts et toutes mainlevées d'inscription, saisies, oppositions et autres droits, avant ou après paiement.

Ils arrêtent les états de situation et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des associés. Ils statuent sur toutes propositions à lui faire et arrêtent son ordre du jour.

Ils peuvent confier à telles personnes que bon leur semble des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

La présente énumération est énonciative et non limitative.

Art. 12. Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société.

Art. 13. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre deux mille sept.

Art. 14. Les associés se réunissent au moins une fois par an à l'endroit qui sera indiqué dans l'avis de convocation. Les associés peuvent être convoqués extraordinairement par le ou les associés-gérants quand ils le jugent convenable, mais ils doivent être convoqués dans le délai d'un mois si la demande en est faite par un ou plusieurs associés représentant un cinquième au moins de toutes les parts sociales.

Art. 15. Dans toutes les réunions, chaque part donne droit à une voix.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés, à moins des dispositions contraires des statuts.

Art. 16. Les associés peuvent apporter toutes modifications aux statuts, quelle qu'en soit la nature et l'importance.

Ces décisions portant modification aux statuts ne seront prises qu'à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

Art. 17. Les articles 1832 à 1872 du Code Civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Art. 18. Toutes les contestations qui pourraient s'élever pendant la durée de la société ou lors de sa liquidation entre les associés ou entre les associés et les gérants relativement aux affaires de la société seront soumises obligatoirement à deux (2) arbitres, chacune des parties en nommant un.

En cas de désaccord, les deux premiers arbitres désigneront d'un commun accord un troisième arbitre et les décisions seront prises à la majorité.

La décision majoritaire des arbitres sera obligatoire et sans recours.

A défaut de nomination par l'une des parties d'un arbitre endéans la huitaine suivant invitation lui adressée par lettre recommandée, la partie la plus diligente aura recours à Monsieur le Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière de référé, qui nommera un arbitre.

Frais - Estimation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société en raison de sa constitution, sont estimés à environ sept cents euros (700,- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les associés se sont constitués en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Le nombre des associés-gérants est fixé à deux (2).

2) Sont nommés associés-gérants pour une durée indéterminée:

- Mademoiselle Sonia Maria Ramada Dias, employée privée, née le 21 novembre 1979 à Luxembourg, demeurant à L-7240 Bereldange, 85, route de Luxembourg;

- Monsieur Fernando Gomes Maciel, agent immobilier, né le 12 septembre 1976 à Luxembourg, demeurant à L-5810 Hesperange, 45A, rue de Bettembourg.

3) La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un des associés-gérants, conformément à l'article 11 des statuts.

4) L'adresse de la société est fixée à L-7240 Bereldange, 85, route de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: G. Gomes Maciel, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, LAC/2007/30995. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007132426/5770/134.

(070153319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2007.

S.E.C. Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 84.649.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions du conseil d'administration de S.E.C. LUXEMBOURG S.A. («la Société») prises à l'unanimité le 18 octobre 2007 que:

Le siège social de la Société est transféré du 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange au 177, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange avec effet au 1^{er} novembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour S.E.C. LUXEMBOURG S.A.

LG@VOCATS

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2007132273/1053/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK01049. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070153023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

F.M. - Immo S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg E 3.690.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue le 15 octobre 2007

01 L'intégralité du capital social est représentée.

02 L'assemblée Générale décide de transférer le siège social de Maison 146, L-9991 Weiswampach à 67, Gruuss-Strooss, «Résidence Wampich», L-9991 Weiswampach.

X. Meers / O. Meers / P. Feidler

Gérant / Gérant / Gérant

Référence de publication: 2007132261/1611/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ08007. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Maraite Parkett GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 128.019.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue le 15 octobre 2007

01 L'intégralité du capital social est représentée.

02 L'assemblée Générale décide de transférer le siège social de Maison 146, L-9991 Weiswampach à 67, Gruuss-Strooss, «Résidence Wampich», L-9991 Weiswampach.

M. Maraite
Gérant

Référence de publication: 2007132260/1611/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2007, réf. LSO-CK00253. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Loparco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.075.

—
Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2007132257/534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2007, réf. LSO-CJ09858. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Canephora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 321.450,00.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 113.739.

—
Il résulte de la résolution du Conseil de Gérance de la société CANEPHORA S.à r.l. en date du 29 octobre 2007 que les Gérants ont pris la décision suivante:

Première résolution

Approbation du changement d'adresse de la Société du 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché du Luxembourg, avec date effective à compter de la résolution dudit Conseil.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CANEPHORA S.à r.l.
EQUITY TRUST Co. (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007132258/683/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00590. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

DREYER RUPPERT REAL ESTATE S.A. Development & Investment, Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 122.266.

—
Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 3, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme
Signatures

Référence de publication: 2007132256/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05829. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Paintbox S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 97.862.

—
Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2007132264/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2007, réf. LSO-CJ09807. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Interstyle Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 40.556.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 juillet 2007

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Pietro Soressi avec adresse 117, Strada della Volpara Roncaglia, I-29100 Piacenza et de Madame Tiziana Saltarelli avec adresse 60, Strada della Volpara Roncaglia, I-29100 Piacenza et de Madame Loredana Vanni avec adresse 2, Via de Nicola Enrico, 1-28845 Domodossola. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée accepte la démission avec effet immédiat de KPMG AUDIT ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg de son poste de commissaire aux comptes.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société KOHNEN & ASSOCIES S.à r.l., ayant son siège social 66, rue Marie-Adélaïde à L-2128 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007132237/5387/24.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03928. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Parlino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.686.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions du conseil d'administration de PARLINO S.A. («la Société») prises à l'unanimité le 18 octobre 2007 que:

Le siège social de la Société est transféré du 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange au 177, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange avec effet au 1^{er} novembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PARLINO S.A.

LG@VOCATS

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2007132272/1053/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK01047. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070153025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Lars Mürbeck Consulting GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 86.649.

—
Extrait des décisions des gérants du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

L'adresse professionnelle des gérants est modifiée comme suit:

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007132255/534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2007, réf. LSO-CJ09833. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Passage s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9660 Insborn, 1, Bonnal.

R.C.S. Luxembourg B 98.431.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 octobre 2007

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a pris la résolution suivante:

accepte la démission comme gérante technique de Madame Schrangl Edith, serveuse, née à Linz (Autriche) le 18 mars 1962 (matr. 1962 03 18 224) demeurant à L-9550 Wiltz, 87, rue Jos. Simon;

est nommé gérant unique Monsieur Ayanna Wordofa Kebede, prénommé. La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

A. W. Kebede.

Référence de publication: 2007132205/2065/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK00681. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Japan Property Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 582.877.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.974.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007132286/242/13.

(070152654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Vodafone Luxembourg 5 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 92.651.

In the year two thousand and seven, on the second of October.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1) VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register section B number 73.612,

here represented by Mr Jean-Marc Ueberecken, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on the 1 October 2007,

2) VODAFONE INTERNATIONAL 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register section B number 83.088,

here represented by Mr Jean-Marc Ueberecken, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on the 1 October 2007,

The proxies, after having been signed *in varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing parties are the sole shareholders of VODAFONE LUXEMBOURG 5 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 92.651, incorporated pursuant to a notarial deed on the 12 March 2003, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* on 24 April 2003, number 449. The articles of association have been modified for the last time pursuant to a notarial deed enacted on 7 February 2006, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* on 12 May 2006, number 935 (hereafter the «Company»).

The appearing parties, representing the entire share capital, took the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to increase the share capital from its current value of one billion one hundred forty-seven million fourteen thousand US Dollars (USD 1,147,014,000.-) up to three billion three hundred thirty-one million seven hundred eighty-eight thousand US Dollars (USD 3,331,788,000.-) through the issue of two million one hundred eighty-four thousand seven hundred seventy-four (2,184,774) shares, having a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) each.

All of the two million one hundred eighty-four thousand seven hundred seventy-four (2,184,774) new shares have been subscribed by VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l., aforementioned, at a total price of twenty-six billion six hundred sixty-six million six hundred twenty-nine thousand eight hundred eight US Dollars (USD 26,666,629,808.-) out of which two billion one hundred eighty-four million seven hundred seventy-four thousand US Dollars (USD 2,184,774,000.-) have been allocated to the share capital and twenty-four billion four hundred eighty-one million eight hundred fifty-five thousand eight hundred eight US Dollars (USD 24,481,855,808.-) have been allocated to the share premium.

Second resolution

The subscribed shares have been fully paid up through a contribution in kind consisting of a fraction of a simultaneous split contribution of all the assets and liabilities of VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l., aforementioned, as defined in Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, which provides for capital duty exemption.

A parallel simultaneous contribution of the remaining part of all its assets and liabilities was done by VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l. to VODAFONE 4 B.V., a company in the process of incorporation and for the purposes of its incorporation under the laws of the Netherlands, with registered address at 173-177 Rivium-Quadrant, NL-2909 LC Capelle aan den IJssel, recorded with the Rotterdam Registry under number to be allocated.

Description of all the assets and liabilities

The assets and liabilities of VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l. contain the following:

Assets:

1) 1,146,980 shares in the Company, aforementioned, with a par value of USD 1,000.- per share and a fair market value at the date of the contribution of USD 13,999,657,278.- (approximately USD 12,205.67 per share);

2) 7,649,948 shares in VODAFONE 4 LTD, a company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, recorded with the Jersey Register under number 93615, for a fair market value at the date of the contribution of USD 58,535,677,775.- (approximately USD 7,651.77 per share);

3) A loan note receivable of USD 12,661,950,302.- plus interest accrued thereon of USD 1,802,130.-, owed by the Company;

4) A receivable of USD 414,993.- from VODAFONE INTERNATIONAL 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register section B 83.088;

5) A receivable of USD 2,854,516.- plus accrued interest thereon of USD 406.- owed by VODAFONE FINANCE LTD., a company incorporated under the laws of England and Wales, with registered office at Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, United Kingdom, recorded with Companies House under number 3032761;

6) A receivable of EUR 158,487.- (equivalent to USD 224,054.-) owed by the Administration des Contributions Directes;

7) Cash at bank: EUR 2,662.- and USD 440.-.

Liabilities:

1) A tax liability of USD 264,675.-, out of which USD 235,329.- are owed to the Administration des Contributions Directes and USD 29,346.- are owed to the Administration de l'Enregistrement et des Domaines;

2) A liability of USD 1.- owed to VODAFONE NOMINEES LTD., a company incorporated under the laws of England and Wales, with registered office at Vodafone House, the Connection Newbury Berkshire, RG4 2FN, United Kingdom, recorded with Companies House under number 1172051;

3) A loan note of USD 12,661,950,302.- plus accrued interest thereon of USD 1,802,130.- owed to VODAFONE 4 LTD;

4) Provisions for legal and professional fees of EUR 9,476.-.

All the assets and liabilities of VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l. are documented in a balance sheet dated as at 2 October 2007, which shall remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Description of the contribution to the Company

The contribution made by VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l. against the issuance of shares in the Company represents a fraction of all its assets and liabilities, composed of:

Assets:

1) 1,146,980 shares in the Company, aforementioned, with a par value of USD 1,000.- per share and a fair market value at the date of the contribution of USD 13,999,657,278.- (approximately USD 12,205.67 per share);

2) A loan note receivable of USD 12,661,950,302.- plus accrued interest thereon of USD 1,802,130.-, owed by the Company.

3) A receivable of USD 414,993.- from VODAFONE INTERNATIONAL 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register section B 83.088;

4) A receivable of USD 2,854,516.- plus accrued interest thereon of USD 406.- owed by VODAFONE FINANCE LTD., a company incorporated under the laws of England and Wales, with registered office at VODAFONE House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, United Kingdom, recorded with Companies House under number 3032761;

5) A receivable of EUR 158,487.- equivalent to USD 224,054.- owed by the Administration des Contributions Directes.

6) Cash at bank: EUR 2,662.- and USD 440.-.

Liabilities:

1) A tax liability of USD 264,675.-, out of which USD 235,329.- are owed to the Administration des Contributions Directes and USD 29,346.- are owed to the Administration de l'Enregistrement et des Domaines;

2) A liability of USD 1.- owed to VODAFONE NOMINEES LTD., a company incorporated under the laws of England and Wales, with registered office at VODAFONE House, the Connection Newbury Berkshire, RG4 2FN, United Kingdom, recorded with Companies House under number 1172051;

3) Provisions for legal and professional fees of USD 9,476.-.

Description of the contribution to VODAFONE 4 B.V.

The remaining assets and liabilities of VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l. have been simultaneously contributed to VODAFONE 4 B.V. and are composed of:

Assets:

1) 7,649,948 shares in VODAFONE 4 LTD, a company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, recorded with the Jersey Register under number 93615, for a fair market value at the date of the contribution of USD 58,535,677,775.- (approximately USD 7,651.77 per share);

Liabilities:

1) a loan note of USD 12,661,950,302.- plus accrued interest thereon of USD 1,802,130.- owed to VODAFONE 4 LTD.

Third resolution

The shareholders decide to reduce the share capital of the Company by an amount of one billion one hundred forty-six million nine hundred eighty thousand US Dollars (USD 1,146,980,000.-) in order to bring it from its current amount of three billion three hundred thirty-one million seven hundred eighty-eight thousand US Dollars (USD 3,331,788,000.-) to an amount of two billion one hundred eighty-four million eight hundred eight thousand US Dollars (USD 2,184,808,000.-), through the cancellation of one million one hundred forty-six thousand nine hundred eighty (1,146,980) shares, having a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) each, which are held by the Company.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, article 6 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

« **Art. 6.** The share capital is set at two billion one hundred eighty-four million eight hundred eight thousand US Dollars (USD 2,184,808,000.-) represented by two million one hundred eighty-four thousand eight hundred eight (2,184,808) shares, having a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) each.»

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about six thousand eight hundred euro.

Capital duty exemption request

Considering that the present deed documents an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of a company having its registered office in an European Union Member State, the Company requests under Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, exemption from the capital duty.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their name, first name, civil status and residence, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le deux octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1) VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg section B numéro 73.612,

ici représentée par Maître Jean-Marc Ueberecken, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, en date du 1^{er} octobre 2007.

2) VODAFONE INTERNATIONAL 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg section B numéro 83.088,

ici représentée par Maître Jean-Marc Ueberecken, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, en date du 1^{er} octobre 2007.

Lesdites procurations, signées ne varietur par les comparants et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants sont les seuls associés de VODAFONE LUXEMBOURG 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 92.651, constituée suivant acte notarié reçu en date du 12 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 24 avril 2003, numéro 449. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié reçu en date du 7 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 12 mai 2006, numéro 935 (ci-après la «Société»).

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de sa valeur actuelle d'un milliard cent quarante-sept millions quatorze mille US Dollars (USD 1.147.014.000,-) jusqu'à un montant de trois milliards trois cent trente et un millions sept cent quatre-vingt-huit mille US Dollars (USD 3.331.788.000,-) par l'émission de deux millions cent quatre-vingt-quatre mille sept cent soixante-quatorze (2.184.774) parts sociales, ayant une valeur nominale de mille US Dollars (USD 1.000,-) chacune.

L'intégralité des deux millions cent quatre-vingt-quatre mille sept cent soixante-quatorze (2.184.774) parts sociales ont été souscrites par VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l., susmentionnée, à un prix total de vingt-six milliards six cent soixante-six millions six cent vingt-neuf mille huit cent huit US Dollars (USD 26.666.629.808,-), dont deux milliards cent quatre-vingt-quatre millions sept cent soixante-quatorze mille US Dollars (USD 2.184.774.000,-) ont été affectés au capital social et vingt-quatre milliards quatre cent quatre-vingt-un millions huit cent cinquante-cinq mille huit cent huit US Dollars (USD 24.481.855.808,-) ont été affectés à la prime d'émission.

Deuxième résolution

Suite à l'émission des nouvelles parts sociales, lesdites parts sociales souscrites ont été entièrement libérées par une fraction d'un apport en nature scindé et simultané de tous les actifs et passifs de VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l., susmentionnée, tel que défini à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

En parallèle, le reste de tous les actifs et passifs de VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l. a été apporté simultanément à VODAFONE 4 B.V., société dans le processus de constitution et pour les besoins de sa constitution sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au 173-177 Rivium-Quadrant, NL-2909 LC Capelle aan den IJssel, inscrite au registre de Rotterdam sous un numéro à être alloué.

Description des actifs et passif

Les actifs et passifs de VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l. comprennent:

Actifs:

- 1) 1.146.980 parts sociales de la Société, susmentionnée, qui ont chacune une valeur nominale de USD 1.000,- et une valeur équitable de marché à la date de l'apport de USD 13.999.657.278,- (approximativement USD 12.205,67 par part sociale);
- 2) 7.649.948 actions de VODAFONE 4 LTD, une société constituée sous les lois de Jersey, ayant son siège social à Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, inscrite au registre de Jersey sous le numéro 93615, pour une valeur équitable de marché à la date de l'apport de USD 58.535.677.775,- (approximativement USD 7.651,77 par part sociale);
- 3) le principal dû par la Société, au titre d'un contrat de prêt d'un montant de USD 12.661.950.302,- augmenté des intérêts cumulés de USD 1.802.130,-;
- 4) une créance de USD 414.993,- due par VODAFONE INTERNATIONAL 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.088;
- 5) une créance de USD 2.854.516,-, augmentée des intérêts cumulés de USD 406 due par VODAFONE FINANCE LTD., une société constituée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Gales, ayant son siège social à Vodafone House, the Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2 FN, Royaume-Uni, inscrite au registre Companies House sous le numéro 3032761;
- 6) une créance de EUR 158.487,- (équivalent à USD 224.054,- due par l'Administration des Contributions Directes; et,
- 7) Argent à la banque: EUR 2.662,- et USD 440,-.

Passif:

- 1) une dette fiscale s'élevant à USD 264.675,-, dont USD 235.329,- sont dus à l'Administration des Contributions Directes et USD 29.346,- sont dus à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines;
- 2) une dette de USD 1,- due à VODAFONE NOMINEES LTD. une société constituée sous les lois d'Angleterre et Pays de Galles, ayant son siège social à Vodafone House, the Connection, Newbury Berkshire, RG4 2FN, Royaume-Uni, inscrite au registre Companies House sous le numéro 1172051;
- 3) un prêt de USD 12.661.950.302,- augmenté des intérêts cumulés de USD 1.802.130,- dû à VODAFONE 4 LTD; et,
- 4) des provisions pour des honoraires légaux et professionnels de EUR 9.476,-.

Tous les actifs et passifs de VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l. sont documentés dans un bilan en date du 2 octobre 2007 qui restera annexé au présent acte afin d'être être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Description de l'apport à la Société

L'apport fait par VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l. en échange de l'émission de parts sociales de la Société représente une fraction de tous les actifs et passifs de VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l. et se compose de:

Actifs:

1) 1.146.980 parts sociales de la Société, susmentionnée, qui ont chacune une valeur nominale de USD 1.000,- par action et une valeur équitable de marché à la date de la contribution de USD 13.999.657.278,- (approximativement USD 12.205,67 par part sociale);

2) le principal dû par la Société, au titre d'un contrat de prêt d'un montant de USD 12.661.950.302 augmenté des intérêts cumulés de USD 1.802.130;

3) une créance de USD 414.993,- due par VODAFONE INTERNATIONAL 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.088;

4) une créance de USD 2.854.516,-, augmentée des intérêts cumulés de USD 406,-, due par VODAFONE FINANCE LTD., une société constituée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2 FN, Royaume-Uni, inscrite au registre Companies House sous le numéro 3032761;

5) une créance de EUR 158.487,- (équivalent à USD 224.054,-) due par l'Administration des Contributions Directes; et,

6) Argent à la banque: EUR 2.662,- et USD 440,-.

Passif:

1) une dette fiscale s'élevant à USD 264.675,-, dont USD 235.329,- sont dus à l'Administration des Contributions Directes et USD 29.346,- sont dus à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines;

2) une dette de USD 1,- due à VODAFONE NOMINEES LTD. une société constituée sous les lois d'Angleterre et Pays de Galles, ayant son siège social à Vodafone House, the Connection, Newbury Berkshire, RG4 2FN, Royaume-Uni, inscrite au registre Companies House sous le numéro 1172051; et,

3) des provisions pour des honoraires légaux et professionnels de EUR 9.476,-

Description de l'apport à VODAFONE 4 B.V.

Le reste des actifs et passifs de VODAFONE LUXEMBOURG S.à r.l. a fait l'objet d'un apport simultané à VODAFONE 4 B.V. et se compose de:

Actifs:

1) 7.649.948 actions de VODAFONE 4 LTD, une société constituée sous les lois de Jersey, ayant son siège social à Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, inscrite au registre de Jersey sous le numéro 93615, d'une valeur juste de marché à la date de l'apport de USD 58.535.677.775,- (approximativement 7.651,77 par part sociale).

Passifs:

1) un prêt de USD 12.661.950.302,- augmenté des intérêts cumulés de USD 1.802.130,- du à VODAFONE 4 LTD.

Troisième résolution

Les associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant d'un milliard cent quarante-six millions neuf cent quatre-vingt mille US Dollars (USD 1.146.980.000,-) pour le réduire de son montant actuel de trois milliards trois cent trente et un millions sept cent quatre-vingt-huit mille US Dollars (USD 3.331.788.000,-) à un montant de deux milliards cent quatre-vingt-quatre millions huit cent huit mille US Dollars (USD 2.184.808.000,-) par l'annulation d'un million cent quarante-six mille neuf cent quatre-vingt (1.146.980) parts sociales, d'une valeur nominale de mille US Dollars (USD 1.000,-) chacune, qui sont détenues par la Société.

Quatrième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 6 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux milliards cent quatre-vingt-quatre millions huit cent huit mille US Dollars (USD 2.184.808.000,-) représenté par deux millions cent quatre-vingt-quatre mille huit cent huit (2.184.808) parts sociales, d'une valeur de mille US Dollars (USD 1.000,-) chacune.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ six mille huit cents euros.

Requête en exonération du droit d'apport

Compte tenu du fait que le présent acte documente une augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de la totalité du patrimoine actif et passif d'une société ayant son siège dans un pays membre de la Communauté Européenne, la Société requiert sur base de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit d'apport.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Ueberecken, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 octobre 2007, Relation: EAC/2007/12215. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 novembre 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007132434/239/282.

(070153537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2007.

Enthopar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 120.866.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49020 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007132283/211/11.

(070153003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

CSN Export S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.597.700,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 105.478.

Il résulte que l'associé unique de la société CSN EXPORT S.à r.l. a pris la décision suivante en date du 17 octobre 2007:

1. Le siège de la société est transféré du 22, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach au 9, parc d'Activité Syrdall, First Floor, L-5365 Münsbach à partir du 17 octobre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CSN EXPORT S.à r.l.

M. Weijermans

Gérant B

Référence de publication: 2007132250/683/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00390. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Bodhi Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 26.510.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société BODHI HOLDINGS S.A. qui s'est tenue extraordinairement en date du 15 octobre 2007 au siège social que:

La société anonyme UNITED CAPITAL CONTROLLERS, établie et ayant son siège social à 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg a été nommé comme nouveau Commissaire aux Comptes de la société avec effet au 15 octobre 2007 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013 en remplacement de EUROPEAN TIME MANAGEMENT.

Les mandats de Administrateurs Monsieur Graham J. Wilson avec son adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Mademoiselle Cindy Reiners avec son adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Lu-

xembourg et Mademoiselle Louise Benjamin avec son adresse professionnelle au 6, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2007132236/803/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK00706. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070152864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

NREP Transactions Holding 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 130.862.

Suite à un contrat de transfert de parts sociales conclu en date du 16 octobre 2007, CHEYNE SPECIAL SITUATIONS INVESTMENTS (No. 2) S.À R.L. et NREP HOLDING APS ont chacun transféré l'entière des parts sociales qu'ils détenaient dans le capital social de la société NREP TRANSACTIONS HOLDING 5 SARL (la «Société») à la société

GNBL HOLDING APS, une société à responsabilité limitée danoise, enregistrée au près du registre de commerce danois sous le numéro CVR-NR 289900287, avec son siège social au 33, Pille Alle, 2840 Holte (Danemark).

GNBL HOLDING APS est désormais l'unique détenteur de toutes les parts sociales de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007132232/257/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00329. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070152523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Private Equity Partners (Lux) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 76.194.

Je soussigné suis au regret de vous informer que je ne serai plus en mesure d'assumer les fonctions d'administrateur de votre société.

Je vous saurai gré de bien vouloir procéder aux formalités légales de publication de la présente démission.

Luxembourg, le 31 décembre 2002.

E. Graziani.

Référence de publication: 2007132132/24/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2007, réf. LSO-CJ10153. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070152471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Wood, Appleton, Oliver & Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 20.938.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007132105/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05471. - Reçu 34 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070152493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

GSC European Mezzanine Luxembourg I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 86.784.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007132095/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08698. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070152457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Monsun S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 87.732.

Il résulte de la décision des Associés tenue au siège social en date du 17 septembre 2007 de la société MONSUN S.à r.l. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant A pour une durée indéterminée à partir du 17 septembre 2007:

- Magne Jordanger, résidant au, Jonsrud 16, 3070 Sande - Vestfold, Norway.

Election du nouveau Gérant B pour une durée indéterminée à partir du 17 septembre 2007:

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., ayant pour adresse professionnelle, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Démission du Gérant suivant:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant pour adresse professionnelle, 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

3. Le siège de la société est transféré du 20, Carré Bonn, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 17 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MONSUN S.à r.l.

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliation Agent

Signatures

Référence de publication: 2007132126/683/27.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02447. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070153010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Finint S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 52.369.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 18 avril 2007

- les mandats d'Administrateurs de catégorie A de Monsieur Paolo Alinovi, Administrateur de société, demeurant à Parma, Italie, de Monsieur Vittorio Bertazzoni, Industriel, demeurant au 78, Str della Repubblica, Parma, Italie et de Madame Roberta Boccazzi, Administrateur de sociétés, demeurant à Guastalla (RE), Italie et les mandats d'Administrateurs de catégorie B de Monsieur Serge Krancenblum, diplômé MBA, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé D.E.S.S., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg ainsi que le mandat de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société anonyme,

ayant son siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Fait à Luxembourg, le 18 avril 2007.

Certifié sincère et conforme

Pour FININT S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2007132137/795/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2007, réf. LSO-CK00234. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Compagnie Luxembourgeoise de Financement de Commerces, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 22, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 59.741.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège de la Société le 26 octobre 2007

En conformité avec l'article 2 des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle 105, avenue du dix septembre, L-2551 Luxembourg à sa nouvelle adresse au 22, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE FINANCEMENT DE COMMERCES S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007132127/780/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2007, réf. LSO-CJ09683. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Nobileo Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.963.

Il résulte de la décision des Associés tenue au siège social en date du 15 septembre 2007 de la société NOBILEO HOLDING S.à r.l. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à partir du 15 septembre 2007:

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., ayant pour adresse professionnelle, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Démission du Gérant suivant:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., ayant pour adresse professionnelle, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

3. Le siège de la société est transféré du 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 15 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOBILEO HOLDINGS S.à r.l.

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliation Agent

Signatures

Référence de publication: 2007132125/683/25.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02446. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070153011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Borasco Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.819.

Il résulte de la décision des Associés tenue au siège social en date du 15 septembre 2007 de la société BORASCO HOLDING S.à r.l. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à partir du 15 septembre 2007:

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., ayant pour adresse professionnelle, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Démission du Gérant suivant:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., ayant pour adresse professionnelle, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

3. Le siège de la société est transféré du 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 15 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BORASCO HOLDINGS S.à r.l.

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliation Agent

Signatures

Référence de publication: 2007132124/683/25.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02444. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070153014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

GSC European Mezzanine Luxembourg III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 86.739.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007132094/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, réf. LSO-CJ08692. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070152456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.

MetaldyneLux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8181 Kopstal, 96, route de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 103.071.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 48598 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007131973/211/11.

(070152731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2007.